

Fête intime à Hull

L'œuvre du Centin Collégial vigoureusement approuvée.

Le 26 octobre au soir, le conseil local de Hull de l'Union St-Joseph du Canada donnait un concert-boucan-loterie, à la salle Fortin et Gravelle.

Il doit être satisfait du succès obtenu. Assistance nombreuse, discours intéressants, chant magnifique, plaisir franc et cordial, tel fut le bilan de cette soirée de famille.

Occupait le fauteuil présidentiel, M. le Dr J. U. Archambault, médecin général de la société. Il avait à ses côtés M. G. W. Séguin, président général de l'Union St-Joseph du Canada, le Rév. P. Duhaut, O. M. I., curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, M. Olivier Durocher, directeur général de l'Union St-Joseph, ainsi que tous les officiers du conseil de Hull. Parmi l'assistance, on remarquait Son Honneur le Maire Fontaine, M. le Notaire F. A. Labelle et plusieurs autres sommités sociales.

M. J. U. Archambault, président du conseil n° 2, a fait l'ouverture de la soirée en souhaitant la bienvenue à tous. Toutes brèves qu'elles furent, ses paroles soulevèrent des applaudissements vigoureux. Il présenta l'adresse suivante à M. G. W. Séguin, président général :

Monsieur le Président général,

"Ses généraux lui demandant à qui il léguait son vaste empire, Alexandre mourant répondit : "Au plus digne !"

"De même, l'Union St-Joseph du Canada, appelée l'an dernier à s'en reposer sur quelqu'un de la gestion de ses affaires, a dit, par le choix unanime fait de votre personne : "Au plus digne !"

"Digne de l'honneur d'être le président général de l'Union St-Joseph du Canada, vous l'étiez par le respect que vous inspiriez à tous, par l'estime dont on vous entourait, par les talents qui vous caractérisaient, par votre attachement notoire à vos principes religieux et nationaux.

"Et la confiance reposée en vous n'a pas été trompée. Avec sagesse, habileté, diligence, fermeté, vous conduisez la barque qui vous a été confiée. Homme expérimenté, la mer du monde sur laquelle nous voguons vous est connue ; observateur attentif, les écueils n'échappent pas à votre œil exercé ; jugement sûr, la solution d'une difficulté vous est facile ; volonté ferme, vous allez droit au but.

"Depuis un an à peine que les destinées de l'Union St-Joseph du Canada reposent entre vos mains, la société a déjà pris un essor plus grand. Consulter son dernier bilan, c'est constater que sa position financière s'améliore rapidement. Lire son organe officiel, c'est se mettre au courant de réformes sérieuses, propres à assurer une bonne administration. Par la mise en relief du sentiment national dans la mutua-

lité, par la création de Commissaires du Président général, par l'œuvre du Centin Collégial, vous vous êtes révélé novateur. Et soyez persuadé que les membres de la société vous approuvent vigoureusement dans les réformes dont vous jalonnez votre terme à la présidence.

"Pour sa part, le conseil local de Hull se compte infiniment heureux de pouvoir ce soir vous témoigner son estime, son affection, son admiration. Puissiez-vous longtemps encore faire l'orgueil des membres de l'Union St-Joseph du Canada.

"Dans un dernier élan de reconnaissance, nous vous disons "bravo" pour les réformes que vous accomplissez, et "merci" pour votre présence au milieu de nous ce soir."

Les membres du conseil local de Hull de l'Union St-Joseph du Canada.

Inutile de dire que cette adresse, lue avec habileté par M. le Dr Archambault, a été soulignée en maints endroits par de vifs applaudissements, qui ont redoublé quand Monsieur le Président général s'est levé pour répondre.

Les compliments et félicitations contenus dans l'adresse, il ne les a acceptés que pour les transmettre à l'Exécutif, qui, a-t-il dit, l'a fortement secondé dans sa tâche.

L'orateur s'est appliqué surtout à relever les points suivants de l'adresse présentée : la mise en relief du sentiment national dans la mutualité, la création de Commissaires du Président général, le projet du centin collégial. Il a démontré la nécessité pour les Canadiens-français non seulement d'Ontario, mais même de Québec, d'être unis s'ils veulent conserver leurs droits et accroître leur prestige comme race. Il a déclaré que les Commissaires du Président général seront très propres à assurer partout la bonne administration de l'Union St-Joseph du Canada. Il a insisté sur la noblesse et l'importance de l'œuvre du centin collégial. Expliquer aux personnes présentes, les détails et le rouage du nouveau projet, c'est ce à quoi il s'est appliqué. A entendre les applaudissements de l'auditoire, il fallait en conclure que, du coup, cette œuvre avait gagné ses sympathies, bien plus, son admiration.

Le Révérend Père Duhaut, l'orateur suivant, s'est, lui aussi, étendu longuement sur le "centin collégial". Il a déclaré cette œuvre profondément chrétienne, charitable et fraternelle ; il l'a dite divine ! En effet, quoi de plus beau que de faciliter l'éducation des orphelins, pour leur permettre de prendre une place assez grande sous le soleil. Par le centin collégial, cent cinquante prêtres, avocats, médecins et hommes de profession, auront dû dans vingt ans d'être utiles à leur patrie et à leurs concitoyens dans ce pays. Quelle reconnaissance ne devront-ils pas à l'Union St-Joseph du Canada, et plus particulièrement aux membres qui auront contribué à leur instruction en fournissant la modique somme d'un centin par mois.

OFFICIERS — Conseil Exécutif

Président d'Honneur, Mgr. l'Archevêque d'Ottawa.

Chapelin Général, Monsignor J. O. Routhier, Vicaire-général.

Président Général, G. W. Séguin, Ottawa.

1er Vice-Président, J. A. Béliveau, Avocat, Trois Rivières.

2e Vice-Président, J. S. Tétreault, Notaire, Sherbrooke.

Directeur Général, O. Durocher, Ex-Maire, Ottawa.

Chancelier Suprême, Rev. M. J. B. Bazinet, Plaisance.

Censeur Suprême, S. C. Larose, Employé Civil, Ottawa.

Contrôleur Supérieur, A. E. Brunet, Courtier, Montréal.

Trésorier Supérieur, L. A. E. St-Pierre, Comptable, Ottawa.

Receveur Général, Albert Pinard, Ottawa.

Médecin Général, J. U. Archambault, M.D., Hull.

Sergent d'Armes, P. H. A. Caron, Maire de Mont-Joli, Ste-Flavie Stn.

Conseil Judiciaire

Président, Rev. J. B. Bazinet, Chancelier Suprême, Plaisance.

Chanceliers Supérieurs, MM. J. M. Fleury, Ottawa ; N. Wallot, Valleyfield ; J. Gratton, Hull ; et J. P. Samson, Lévis.

Conseil Financier

Président, S. C. Larose, Censeur Suprême, Ottawa.

Censeurs Supérieurs, G. L. Fink, Ottawa ; A. Caron, Hull ; J. A. Tanguay, Montréal ; J. A. Gravel, Notaire, St-Narcisse.

Bureau Médical

Président, J. U. Archambault, M.D., Médecin Général, Ottawa.

J. A. Duhamel, M.D., Montréal ; P. H. Bédard, M.D., Québec ;

J. A. St-Denis, M.D., Montréal, et R. H. Parent, M.D., Ottawa.

Auditeurs Supérieurs, J. N. Rattey, J. F. H. Laperrière, Ottawa.

Secrétaire Général, C. Leclerc, 325 rue Dalhousie, Ottawa.

Inspecteur général, C. S. O. Boudreault, Ottawa.

Organisateurs : J. M. Lemieux, Ottawa ; G. J. H. Tessier, Ottawa ; J. L. Bourdon, Ottawa ; F. X. Julien, Lambton ; N. Wallot, Valleyfield.

M. Olivier Durocher a pris ensuite la parole et, par ses saillies spirituelles, a su divertir son auditoire. Il a rendu hommage aux succès présents d'une société dont il a suivi la marche vers la prospérité. Il a engagé tous les membres à apprendre et à observer les dix commandements de l'Union St-Joseph du Canada, tels que parus dans le numéro d'octobre du "Prévoyant."

Son Honneur le Maire Fontaine s'est déclaré heureux d'assister à la fête de famille du Conseil de Hull de l'Union St-Joseph du Canada. Il a déclaré que cette société accomplissait un bien immense parmi la population ouvrière. A son dire, tous les hommes et tous les jeunes gens de Hull devrait appartenir à cette société. Il y a imprévoyance coupable de leur part à ne pas s'enrôler sous la bannière de la mutualité.

M. le notaire Fontaine a lui aussi fait un joli discours, puis, après quelques paroles de M. Charles Leclerc, secrétaire général de l'Union St-Joseph du Canada, on a procédé au tirage des objets divers offerts pour la loterie. Il était tard dans la nuit quand l'assemblée s'est dispersée.

Il y a lieu de remercier pour ce succès les officiers du Conseil de Hull. Ils sont les suivants :

Président, M. le Dr J. U. Archambault ; 1er vice-président, E. Caron ; 2ème vice-président, A. Labelle ; percepteur, Henri Bélanger ; secrétaire archiviste, Jos. Lefebvre ; trésorier, Jules Gratton ; censeurs, O. Deslauriers, O. Duquette et Joseph

Reinhardt ; visiteur des malades, C. Lynott ; commissaire-ordonnateur, J. I. Leduc et chapelain, le R. P. Duhaut.

Les membres de la Chorale de Hull ont droit aussi aux plus sincères remerciements pour avoir fait les frais de la partie musicale de la soirée.

AVIS.

Ottawa, 15 novembre 1909.

Aux membres de l'Union St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 222 et 223 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de décembre prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 188 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances, est par le fait même, et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.